

(Ce dernier devant être pris à l'essai pour un mois).
8.—Le Chef de Police recommande que l'Assistant détective O'Donnell soit nommé détective de première classe en remplacement du détective Dan McLaughlin, décédé, et que le constable James Walsh soit nommé Assistant-détective, à l'essai, en remplacement de O'Donnell, promu, et ce, au salaire de \$800,00.

Résolu: D'approuver lesdites recommandations du Chef de Police.

9.—Le Contrôleur de la Cité recommande que MM. R. Aumont et A. Hébert soient nommés pour remplir les positions au département du Contrôleur pour lesquelles des fonds ont été votés par le Conseil, à son assemblée du 4 juillet.

Résolu: D'approuver lesdites nominations, M. Aumont devant retirer un salaire annuel de \$600,00 et M. Hébert, un salaire annuel de \$400,00.

10.—L'ingénieur Consultant recommande la nomination des personnes suivantes pour agir comme ingénieurs et chaîneurs pour la surveillance des travaux à être exécutés cette année.

Ingénieurs.—MM. Arthur Fournier, A. W. Sullivan et Romeo Gauvreau.

Chaîneurs.—MM. C.-A. Taillon, P.-L. Desaulniers, J.-B. Rodier, A.-A. Barbeau, Hector Marquette, J.-E. Bertrand, Jules Bauset, Paul Emile Poitras, toutes ces personnes ayant subi l'examen requis.

Résolu: D'autoriser l'Ingénieur Consultant à employer lesdits Ingénieurs et chaîneurs, pour la surveillance des travaux, lesdits Ingénieurs et chaîneurs devant être engagés à la journée et payés sur le taux de, pour les Ingénieurs, \$75,00 par mois et pour les chaîneurs, de \$50,00 par mois.

11.—Résolu: D'autoriser le Trésorier de la Cité à remettre les chèques de dépôt ou proportion de dépôt aux personnes qui ont soumissionné pour les travaux de pavages et qui n'ont pas obtenu de contrats ou partie de contrat.

12.—Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, "re" demande de renseignements à différents départements, pour le Département en Loi, dans la cause de l'application de la Québec, Ontario Railway Co., qui est rappor-table devant la Commission des Chemins de fer, le 11 courant.

Résolu: Que des instructions soient données aux chefs des départements intéressés d'avoir à produire les renseignements demandés et de faire rapport en un tableau, ainsi qu'il est requis par l'Avocat en chef, immédiatement.

13.—M. l'Ex-échevin Tansey se présente devant le Bureau et demande qu'une voiture additionnelle soit attachée au poste de la rue Desrivières et St-Jacques, ledit poste comprenant actuellement 4 voitures.

Résolu: De référer au Chef de Police pour rapport.

14.—Résolu: De donner instruction à l'Inspecteur des Bâtiments d'écrire à M. Létourneau, secrétaire de la Démonstration Laurier, pour l'informer qu'il ne lui sera pas permis de faire tirer des feux d'artifice, ni pétards, etc., à l'occasion de cette démonstration.

15.—Soumis un projet d'acte de cession par les Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de Notre-Dame de Montréal, à la Cité de Montréal, pour un parc à la Côte des Neiges, dans le quartier Mont-Royal.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant que ledit projet d'acte de cession soit approuvé, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer ledit acte, pour et au nom de ladite Cité.

16.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, en rapport avec la cause de M. D. Gallery, pour cotisation pour égout sur la rue St-Dominique.

Résolu: De référer au Département en Loi, pour remplacer le rapport déjà produit.

17.—Attendu que dans le montant de \$720,000 voté par le Conseil pour travaux dans les quartiers annexés, un montant de \$15,000 doit être appliqué aux travaux de macadam dans le quartier Ahuntsic, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil de voter ladite somme et de donner instruction à l'Ingénieur Consultant, aussitôt que l'argent sera voté, de procéder auxdits travaux.

18.—Attendu qu'un montant de \$1,500.00 a été voté par le Conseil pour l'organisation de concerts publics dans les parcs, il est

(The latter to be appointed on trial for one month).

8.—The Chief of Police recommended that Asst. Detective O'Donnell be appointed 1st class detective "vice" the late Detective McLaughlin, and that the Constable James Walsh be appointed Asst. Detective on probation "vice" O'Donnell, promoted, at a salary of \$800.00

Resolved: To concur in the above recommendation of the Chief of Police.

9.—The City Comptroller recommended that Messrs. R. Aumont and A. Hébert be appointed to the positions, in his department, for which funds were voted by the Council at its meeting held on the 5th July inst.

Resolved: To concur in said recommendation, Mr. Aumont to receive an annual salary of \$600, and Mr. Hébert, an annual salary of \$400.00.

10.—The Consulting Engineer recommended that the following persons be appointed to act as engineers and chainmen in connection with the works to be carried out this year:

Engineers.—Messrs. Arthur Fournier, A. W. Sullivan and Romeo Gauvreau.

Chainmen.—Messrs. C. A. Taillon, P. L. Desaulniers, J. B. Rodier, A. A. Barbeau, Hector Marquette, J. E. Bertrand, Jules Bauset, Paul Emile Poitras.

All of them having passed the examination required.

Resolved: To authorize the Consulting Engineer to engage the said Engineers and Chainmen by the day, the Engineers to be paid at the rate of \$75 per month, and the Chainmen, at the rate of \$50 per month.

11.—Resolved: That the City Treasurer be authorized to return the deposit cheques, or due proportion of the same, to those who tendered for paving works and who were not awarded any contract or part of contract.

12.—Submitted a report from the Chief City Attorney "re" information furnished by different departments to the Law Department in connection with the application, from the Quebec, Ontario Ry. Co., which is to be presented to the Board of Railway Commissioners, on the 14th inst.

Resolved: That the heads of the interested departments be instructed to immediately furnish, in a tabulated form, the information asked for.

13.—Ex-Ald. Tansey appeared before the Board and asked that an additional vehicle be attached to the cab stand at the corner of DesRivières and St-James Sts, where there are now 4 vehicles.

Resolved: To refer the matter to the Chief of Police for a report.

14.—Resolved: To instruct the Building Inspector to inform Mr. Létourneau, Sec'y of the Laurier Demonstration, that no display of fire-works and no discharge of fire-crackers, etc., will be allowed on the occasion of such demonstration.

15.—Submitted a draft of deed of cession of a piece of land by the Parish Priest and Churchwardens of the Parish of Notre-Dame de Montréal to the City of Montreal, for the establishment of a park at Côte des Neiges, in Mount Royal Ward.

Resolved: To report to Council, recommending that said draft of deed of cession be approved and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

16.—Submitted a report from the City Treasurer, ament the proceedings taken by Mr. D. Gallery "re" assessment for sewer in St. Dominique street.

Referred to the Law Department, to replace the report already made in this connection.

17.—Whereas the appropriation of \$720,000 voted by the Council for works in the annexed wards includes a sum of \$15,000 which is to be applied to macadam works in Ahuntsic Ward, it was

Resolved: To report to Council, recommending that said sum be voted, and that the said macadam works be proceeded with as soon as the money shall have been voted.

18.—Whereas an amount of \$1,500 has been voted by the Council for the organization of public concerts in the parks, it was